

M A I R I E



ARRONDISSEMENTS
M A R S E I L L E

ANNE MEILHAC

Adjointe déléguée :
Aux Mobilités,
A la voirie,
Aux Espaces Verts
Et à la transformation de
l'Espace Public.
Conseillère Métropolitaine

Marseille, le 16 juin 2022

Syndic de copro « LE RIBERA »
376, Avenue du Prado
13008 Marseille

Références à rappeler impérativement

N/REF : AM/GR/JT/BC/ST n° 19 -22

N° Igec : 17444/22/06/

Objet : Elagage insuffisant de la haie longeant le trottoir, 376 avenue du Prado 13008.

Madame, Monsieur,

Je me permets de vous solliciter concernant la taille insuffisante de la haie longeant le trottoir à l'adresse citée en objet.

En effet, les haies basses viennent d'être taillées mais elles débordent encore trop sur le trottoir, ce qui laisse à peine 60 cm aux piétons pour circuler et ce problème est présent sur une centaine de mètres.

Vous est-il possible d'intervenir et bien vouloir me tenir informée de la suite qui sera donnée ?

Dans l'attente de votre retour et vous en remerciant par avance,

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Anne MEILHAC